



Déclaration de la CGT-éduc'action Créteil

GT barèmes intra 16 mai 2012

PLP

Le nombre total de participants est 475 (524 en 2010/2011 et 511 en 2009/2010).

Le nombre de participants TZR est 66 (62 en 2010/2011 et 36 en 2009/2010).

59 Mesures de Cartes Scolaires (MCS) contre 52 l'an dernier.

Au regard du nombre de demandes et celui des postes disponibles à cause des suppressions de section, du vol d'heures de DHG par la non application des textes et des blocages de postes pour les stagiaires, il ne faut pas être grand clerc pour anticiper un mouvement Intra qui sera de nouveau tendu et porteur de beaucoup d'insatisfactions.

Enfin, il y a plus de 3 000 contractuel-le-s dans l'Académie de Créteil dont le réemploi à la rentrée, comme la titularisation ultérieure, est totalement tributaire de la situation d'emploi des TZR et du nombre de postes par disciplines.

Pour cette rentrée, vous maintenez les mesures dites de « stabilisation » pour un certain nombre de non-titulaires. La CGT-Éduc'action prend acte de ces modalités décidées unilatéralement pour certains contractuels, mais y reste opposée. Nous enregistrons que cette stabilisation doit se dérouler après le mouvement intra-académique, si on en croit votre précision : *« Toutefois, elle sera examinée après réaffectation des personnels titulaires concernés par une mesure de carte scolaire »*. Ferriez-vous une lecture plus restrictive ?

Quoi qu'il en soit, votre proposition reste injuste et inéquitable. Vous maintenez ces dispositions sans un bilan précis de l'année passée. Vos données chiffrées sans bilan qualitatif ne riment à rien, pourtant, 84 postes bloqués ce n'est pas rien !

La CGT-Éduc'action continuera à combattre ce dispositif, car, sur le fond, au prétexte de stabilisation, vous organisez la mise en extinction de la présence de personnel sous statut de fonctionnaire dans ces établissements, en favorisant leur remplacement par des personnels sous contrat. Demain, libéré des contraintes légales dues aux personnels, vous pourrez faire passer bâtiments et personnels en dehors de l'Éducation nationale sans aucun obstacle. Nous voyons clair dans cette politique, nous ne laisserons pas faire.

Le calendrier veut que cette réunion se tienne au lendemain de l'élection présidentielle qui a vu le départ du président sortant. La CGT prend acte de cette situation nouvelle.

Cette étape, nécessaire à la mise en œuvre des changements demandés par les citoyens par rapport à la politique menée durant les 5 dernières années, franchie, ce qui est désormais à l'ordre du jour, ce sont les mobilisations.

La CGT prendra l'initiative de les organiser pour que tout l'appareil d'État et singulièrement notre ministère et notre Académie, réponde enfin aux revendications légitimes des personnels.

Cette réunion doit être l'illustration d'un dialogue social retrouvé. Nous considérons en effet qu'il faudra donner plus de droits d'intervention aux salarié-e-s et aux représentant-e-s qu'ils ont élus lors des récentes élections professionnelles, nous l'avons rappelé ci-dessus pour la tenue des CAPA. Les conditions d'exercice du dialogue social et le fonctionnement des instances paritaires, comme le comité technique ministériel, doivent évoluer. Il est inacceptable que l'administration puisse refuser de prendre en compte des amendements votés très majoritairement lors d'une commission paritaire ou d'un comité technique, comme on l'a vu lors de la discussion du règlement intérieur du CTM, qui n'a été voté par aucune organisation syndicale. Les espaces de concertation sur les sujets importants doivent être réouvert et à tous les niveaux, la démocratie sociale doit être une priorité et rentrer dans ces lieux. Il ne doit plus y avoir de décisions sur des sujets importants pour notre système éducatif qui puisse être prise sans prendre le temps de la réflexion, de l'analyse et du dialogue social.

Le Rectorat de Créteil n'est pas exempt de fortes critiques de notre part en matière de dialogue social. Recevoir en audience ou en commission les représentant-e-s des personnels n'est pas suffisant, encore faut-il entendre leurs arguments pour envisager des évolutions. Au-delà du dialogue indispensable, nous considérons que ce n'est pas sur ces seules rencontres que nous gagnerons sur nos revendications, mais nous pensons nécessaire d'en appeler à un minimum d'écoute.

La tenue de groupes de travail sur le barème du mouvement Intra est ainsi une bonne chose, pour peu que les questions des représentant-e-s des personnels trouvent une réponse et pour peu que l'administration veille à garder son sang-froid lors de ses interventions.

La CGT-Éduc'action demande la réouverture des dossiers de l'Éducation Nationale qui ont pendant 5 ans fortement dégradés les conditions de travail des personnels et d'enseignement des élèves. La CGT portera dans les mobilisations des revendications urgentes et nécessaires en matière d'emploi, de pouvoir d'achat et de Services publics face à la situation économique et sociale que nous traversons.

La CGT-Éduc'action demande la restitution des 80 000 emplois supprimés durant ce quinquennat et le vote d'un collectif budgétaire permettant la garantie d'emploi pour tous nos collègues non titulaires.

Dans cette logique nous demandons qu'un audit soit diligenté, sous contrôle de la population, des corps constitués et des élus locaux, pour lister les besoins de notre Académie.

Plus que jamais, nos Services publics auront aussi besoin d'un syndicalisme fort et offensif pour y parvenir. La CGT prendra toute sa part avec exigence et mobilisation dans ce nouveau contexte de changement de politique.